

cessus de la confédération. Mais ce n'est que tout récemment qu'elle est devenue l'un des grands thèmes européens. Les politiciens nationaux et les europhiles se tournent de nouveau vers le peuple: consommateurs, ouvriers, cultivateurs et électeurs. Ils se rendent compte que les nouveaux objectifs de l'Europe vont nécessairement au delà de ceux qui présentaient un attrait pour les producteurs, les directeurs de société, les banquiers, les promoteurs immobiliers, les technocrates, les économistes, les diplomates et les hommes d'État.

Les années qui viennent constitueront une épreuve décisive et permettront de déterminer dans quelle mesure les nations membres et leurs dirigeants — les éléments moteurs — veulent donner suite aux propos éloquents de transformer la Communauté en une force dynamique au sens politique du terme.

On a déjà fait beaucoup de progrès durant les trois premières années qui ont suivi l'époque du général de Gaulle. Le tournant décisif pris par la Communauté, après le blocage des dernières années gaullistes, a été la conférence au sommet, tenue à La Haye en décembre 1969. Grâce à l'attitude positive du président Pompidou à l'égard de l'élargissement de la Communauté et de son évolution politique, la conférence de 1969 a approuvé les négociations avec les quatre pays qui sollicitaient leur admission, soit la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège. Elle a également accepté des négociations immédiates à l'intérieur du groupe des Six pour la mise en place d'un autre mécanisme important, celui d'accorder au siège de la CEE à Bruxelles le pouvoir d'imposer certaines taxes et d'engager certaines dépenses. C'est ainsi qu'à partir de 1975, année de pointe du nouveau calendrier qu'il faudra bientôt étudier, des impôts agricoles et un pour cent de la taxe de vente à la valeur ajoutée (TVA) seront versés directement à Bruxelles, principalement aux fins de financer le programme de soutien agricole. Selon la formule «mécanique» de l'évolution de la Communauté, une telle décision provoquerait un cri d'alarme dénonçant cette «taxation sans représentation», hâtant ainsi l'avènement d'un gouvernement central responsable aux représentants du peuple. La réunion au sommet de 1969 fut également marquée d'un foisonnement de bonnes intentions dans divers autres domaines, notamment à l'égard d'une union économique et monétaire éventuelle.

Tout le monde sentait, cependant, que la réalisation de véritables progrès dans la voie de l'intégration dépendrait de l'issue

des négociations avec les pays sollicitant leur admission à la Communauté. Ces négociations devaient se terminer, avec la Grande-Bretagne, au milieu de l'année 1971 et, avec les trois autres, avant la fin de la même année. Durant toute l'année 1972, la CEE se comportait de plus en plus comme si la Grande-Bretagne et les autres candidats fussent déjà membres. De sorte que, lorsque les dirigeants de la Communauté qui devait bientôt compter neuf membres (la Norvège ayant retiré sa candidature à la suite d'un référendum négatif) se réunirent à la conférence au sommet d'octobre 1972, ils étaient prêts à examiner les grandes lignes de l'évolution de la Communauté.

Calendrier plus ambitieux

Cette deuxième réunion des dirigeants de la «nouvelle Europe» devait s'efforcer de coordonner certains projets particuliers déjà approuvés et de leur communiquer une vie politique, de l'élan et du dynamisme. L'un après l'autre, les chefs d'État affirmèrent que l'Europe ne devait pas être simplement une communauté de commerçants, qu'elle devait servir les besoins sociaux de ses peuples et leur assurer leur place collective dans un monde de superpuissances. On établit un calendrier plus ambitieux d'histoire programmée.

Il s'ouvrait ainsi, sous le signe de l'ancienne magie des échéances, une nouvelle perspective allant de la création du Fonds européen de coopération monétaire avant avril 1973, à l'établissement, en 1980 au plus tard, d'une entité groupant les neuf nations qui s'appellerait l'Union européenne. La même échéance, 1980, a été fixée pour la réalisation de l'Union économique et monétaire complète, que l'on a décrite en gros comme l'ensemble des mesures et des politiques nécessaires à l'adoption d'une monnaie européenne.

Selon leur calendrier décennal, les Neuf feraient suivre l'institution du Fonds monétaire, en avril 1973, de rapports sur l'aménagement du concours financier à court terme, avant le 30 septembre cette année, et sur la mise en commun progressive des réserves avant le 31 décembre. L'échéance irréversible en matière de collaboration monétaire, deuxième étape du programme, tomberait le 1^{er} janvier 1974. Le Fonds de développement régional demandé par les Britanniques serait alors en place et doté de son propre mécanisme de financement à partir des fonds de la Communauté.

Les grandes questions économiques et monétaires ayant été traitées, la même rencontre au sommet a demandé la présentation, au plus tard le 1^{er} janvier 1974,